

Prise en charge du Syndrome de Détresse Respiratoire Aigüe (SDRA) de l'adulte à la phase initiale.

Évaluation des pratiques professionnelles

Cette EPP est basée sur les Recommandations Formalisées d'Experts «Prise en charge du Syndrome de Détresse Respiratoire Aigüe (SDRA) de l'adulte à la phase initiale. » de 2019 établies sous l'égide de la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF).

Elle peut être réalisée dans le cadre d'un audit clinique un jour donné pendant 5j consécutifs pour tous les patients sous ventilation mécanique en réanimation. Un document doit être édité pour chaque patient.

Cibles professionnelles : Médecins réanimateurs.

Patients concernés : Patients sous ventilation mécanique en réanimation.

Structures impliquées : Services de réanimation.

Un programme d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) consiste en l'analyse des pratiques professionnelles en référence à des recommandations et selon une méthode élaborée ou validée par la Haute Autorité de Santé. Le programme doit comporter ensuite la mise en œuvre et le suivi d'actions d'amélioration des pratiques. Les critères d'évaluation et d'amélioration des pratiques reposent sur des objectifs de qualité à atteindre. Ces critères ont vocation à être intégrés dans des démarches variées d'amélioration de la qualité. D'une manière générale, les démarches d'amélioration de la qualité comportent quatre étapes distinctes se succédant indéfiniment : planifier, faire, analyser, améliorer.

1. Planifier: étape de définition de la démarche d'amélioration de la qualité, d'évaluation traduite par le référentiel, d'identification des professionnels et des structures impliquées et enfin de programmation des étapes et des critères choisis.

2. Faire : étape de mesure de la pratique au regard du référentiel, au cours de laquelle les données sont recueillies.

3. Analyser : le praticien analyse sa pratique en référence aux critères sélectionnés (identification des points forts et analyse des écarts par rapport au référentiel) et selon la démarche d'amélioration de la qualité adoptée.

4. Améliorer : Les professionnels mettent en œuvre des actions correctrices en vue d'améliorer leur organisation et leurs pratiques. Ils en évaluent périodiquement l'impact.

Audit clinique pour un patient sous ventilation mécanique invasive

ITEM À RECUEILLIR	OUI	NON	Non applicable Remarques
Patient sous ventilation mécanique invasive en réanimation			
Recherche des critères de SDRA.			
Si patient présentant les critères de SDRA			
Vt autour de 6ml/kg de poids prédit par la taille.			
Pression de plateau monitorée et maintenue <30cmH2O.			
PEP >5cm H2O			
Si Pao2/Fio2 <200			
PEP élevée sous réserve : - D'une amélioration de l'oxygénation. - D'une absence d'aggravation de l'hémodynamique - D'une absence d'aggravation de la compliance.			
Si PaO2/FiO2 <150			
Initiation d'un curare dans les 48h du début du SDRA.			
Mise en décubitus ventral.			
Si PaO2/FiO2 <80			
Discuter l'initiation de l'ECMO-VV avec un centre expert.			

Une case « non » cochée, en l'absence de situation particulière le justifiant, correspond à un écart avec les recommandations.